



RÉUNION EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 23 septembre 2026 à 19 h - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulcation de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Adoption du plan triennal – Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales 2029-2031
 - 4.2. *Alinéa 68(1) g) – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 4.3. *Alinéa 68(1) g) – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 4.4. *Alinéa 68(1) g) – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 4.5. *Alinéa 68(1) g) – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local
 - 4.6. *Alinéa 68(1) c) – renseignements qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

Elise Roussel
Directrice générale et greffière